

SMIRTOM – Équipez vous d'un composteur

Le SMIRTOM du Vexin dispose encore de composteurs 300 et 600 litres.

Ces équipements (composteur + bioseau + aérateur) sont disponibles dès à présent et pourront être livrés très rapidement (dans la limite des stocks disponibles).

Le compostage individuel est un des leviers pour réduire les ordures ménagères résiduelles.

Notre Syndicat et la Région Ile-de-France aident les usagers à s'équiper en finançant chacun un tiers du prix d'achat.

Reste à charge pour les usagers : 24 € pour un composteur 300 L / 31 € pour un composteur 600 L

Rappel : la commande de composteur est limitée à 1 par foyer, les administrés ayant déjà commandé un composteur en 2022 ne peuvent pas en commander un second

La procédure de commande et les tarifs restent inchangés :

- Les habitants déposent leur bon de commande en Mairie, accompagné d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- La Mairie transmet les bons de commande et les justificatifs de domicile au SMIRTOM du Vexin par mail : smirtom@smirtomduvexin.net (pour chaque habitant, 1 fichier pdf avec : le bon de commande puis le justificatif de domicile)
- Les kits de compostage sont livrés de façon groupée dans les Mairies
- Les habitants recevront un avis des sommes à payer (facture du Trésor Public) par courrier qui devra être

réglé selon les modalités indiquées au verso de ce document

Télécharger (PDF, 405KB)

Télécharger (PDF, 278KB)